

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 juin 2018

**OBJET :**

**Extension du circuit de randonnée de la butte Sainte-Geneviève**

**Rapporteur : M. VOGIN**  
Délibération n°11

**EXPOSE DES MOTIFS**

De nombreux randonneurs empruntent une partie du chemin stratégique pour rejoindre la butte Sainte-Geneviève. Afin de sécuriser l'itinéraire pédestre, des aménagements doivent être réalisés au droit du virage à proximité de la ferme. Ces travaux sont estimés à 7 800 €. Cette dépense peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle à condition que l'itinéraire soit inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.).

Ainsi le rapporteur informe le Conseil municipal qu'en application de l'article L 361-1 de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 du Code de l'Environnement chapitre 1er (Itinéraires de randonnée) et de la circulaire du 30 août 1988, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle souhaite, à la demande et sur le territoire de la commune, élargir ou modifier le P.D.I.P.R. adopté en session du 9 décembre 2013 conformément au règlement départemental de la randonnée.

**PROPOSITIONS**

Vu l'avis de la Commission Environnement – Déplacements – transition énergétique du 6 juin 2018, vu l'article L 361-1 de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006 du Code de l'Environnement chapitre 1er (Itinéraires de randonnée) et vu la circulaire du 30 août 1988, et après avoir pris connaissance de la carte annexée à la présente délibération représentant le nouveau tracé situé sur le territoire de la commune, il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de passage ci-annexée

- de s'engager, en ce qui concerne l'itinéraire précité :
  - à empêcher l'interruption du cheminement, notamment par des clôtures ;
  - à maintenir ou rétablir la continuité des itinéraires lors des opérations d'aménagement foncier sans allonger le parcours de manière excessive ou diminuer sensiblement la qualité des paysages traversés et en accord avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ;
  - à autoriser le balisage et la mise en place de panneaux nécessaires à la pratique de la randonnée, conformément à la charte départementale de balisage et de signalisation des itinéraires de promenade et de randonnée ;
  - à inscrire les itinéraires concernés dans tout document d'urbanisme lors d'une prochaine révision ou de son élaboration ;
  - à informer le Conseil départemental de toutes modifications concernant les itinéraires inscrits ;

### **DELIBERATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 28 juin 2018.

**Pour Extrait**

**Michel BREUILLE,**  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2018**

tenu sous la présidence  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	19
- Nombre de votants :	25
- Convocation du Conseil municipal le :	15 juin 2018
- Convocation distribuée le :	15 juin 2018
- Affichage du compte-rendu le :	29 juin 2018
- Affichage du procès-verbal le :	21 septembre 2018

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME SIMONNET à MME DOLATA
- M. SAPIRSTEIN à M. PERNOSSI
- M. FRANIATTE à MME CADET
- M. CAUSERO à MME POYDENOT
- MME PAGELOT à M. LEINSTER
- M. RIFF à MME MATHIEU

**ABSENTS**

- MME SAGET
- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- M. CLOMES

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME POYDENOT

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,  
Maire**

